

POINT COM

Bulletin municipal de Bonnétable • Juillet 2017

BONNETABLE





04



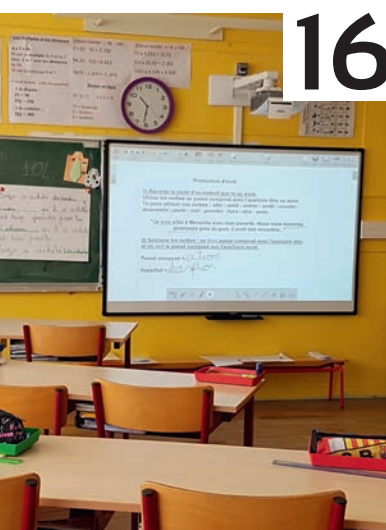
07



09



14



16



20

- 03 Editorial**
Le mot du Sénateur-Maire
- 04 Vie de la commune**
Equipe municipale : le point à mi-mandat
- 06 Vie de la commune**
Bonnétable enfouit ses réseaux !
- 07 Vie de la commune**
Place du marché : le stationnement connecté !
- 08 Label**
Ville active et sportive
- 09 Appli mobile**
Une application mobile pour Bonnétable
- 10 Vie de la commune**
Sécurité : vidéoprotection
- 12 Vie de la commune**
Comptes 2016 et budget 2017
- 14 Projet**
Les halles : au cœur historique de Bonnétable
- 16 Vie des écoles**
Ecoles publiques
- 19 Vie des écoles**
Ecole du Sacré Cœur
- 20 Jumelage**
Twistingen : 40 ans de jumelage avec Bonnétable !
- 23 Histoire**
Fête inoubliable au château
- 24 Calendrier**
Les prochains évènements Mariages / Naissances

Directeur de la publication : Jean Pierre Vogel
Crédits photos : Jean Pierre Vogel, Céline Cabaret-Lallouet, Manuela Gouet, Rose-Marie Guillopé, Frédéric Barré, François Bellanger, Gilles Fillion, Maxence Jardin, Thierry Lemonnier, Alain Godet.

Contributrices (teurs) : Jean Pierre Vogel, Alain Godet, Rose-Marie Guillopé, Frédéric Barré, Maxence Jardin, Amélie Lecas, Thierry Lemonnier, Serge Morin, Marie-Laure Pléver, Geneviève Bellanger.

Création graphique et impression :
 Imprimerie CRES à Bonnétable
 02 43 29 31 57



LE MOT DU SÉNATEUR-MAIRE



Je reçois sur rendez-vous, à la Mairie, et me déplace aussi à domicile pour les personnes à mobilité réduite.

De nombreux projets d'investissements très structurants et destinés à améliorer l'attractivité de notre Commune ont débuté en 2017



**Chères Bonnétabliennes,
chers Bonnétabliens,**

Nous poursuivons nos efforts de bonne gestion pour éviter une augmentation des impositions locales. Ils sont indispensables pour faire face à la baisse des dotations de l'État et aux nouvelles charges entraînées par l'application de nouvelles normes très contraignantes.

En même temps, il faut être conscient que certains services rendus par la Collectivité ne pourront pas connaître la même qualité que par le passé. Et le premier exemple est

l'interdiction de l'utilisation de produits phytosanitaires pour le désherbage des trottoirs.

Il conviendra alors de nous accorder le temps nécessaire à l'adaptation, sans précipitation, pour trouver les procédures et les outils adaptés à ces nouvelles normes, dans le respect de nos capacités budgétaires.

En 2017, de nombreux projets d'investissements très structurants et destinés à améliorer l'attractivité de notre Commune ont débuté.

Nous sommes impatients d'en voir la finalisation, y compris pour

ceux issus du partenariat avec notre nouvelle Communauté de Communes : aménagement des abords de la mairie et de l'église, rénovation des anciennes halles place d'Armes, travaux place et rue Saint-Étienne, réaménagement de la place d'Armes et création d'un nouveau parking à proximité, installation des caméras de vidéo-protection.

Bel été à toutes et à tous !

Jean Pierre Vogel
Sénateur
Maire de BONNETABLE

ÉQUIPE MUNICIPALE

Le point à la mi-mandat

Fidèle à ses engagements de campagne lors des élections de 2014, le sénateur maire Jean Pierre Vogel a souhaité réunir les habitants de Bonnétable pour leur faire part des réalisations, mais aussi des projets de sa municipalité.



Le public est venu en nombre pour la réunion de la mi-mandat

Plus de 300 personnes ont investi les sièges de la salle Mélusine, le 17 mars dernier, pour rencontrer les élus de la commune. La date n'a pas été choisie par hasard et l'intérêt était évident : à la moitié exacte du mandat, rappeler à la population de Bonnétable tout ce qui a déjà été réalisé et présenter les projets. Jean Pierre Vogel a d'abord mis en avant les finances désastreuses que la nouvelle équipe a récupérées. Puis, face aux baisses historiques des dotations de l'État qui aggravent la situation, il a exposé la nécessité d'opérer des économies : mutualisation des moyens humains, transferts de compétences vers Maine 301 (à l'époque), non-renouvellement

de départs à la retraite des agents. Il a ensuite cédé le micro à chaque adjoint pour la présentation de ses travaux.

En trois ans et demi, la municipalité aura effectué près de 90% du programme prévu durant la campagne électorale de 2014. Les transferts de charges opérés, la maîtrise constante des coûts, la responsabilisation des équipes d'agents techniques compétents, la recherche constante de gains par une mise en concurrence des entreprises ont conduit à cette prouesse que beaucoup jugeaient irréalisable. Il plaît à l'équipe municipale de montrer qu'elle aboutira encore dans ses autres projets.

Les principales réalisations :

- Éclairage public (mairie, église, jardin public)
- Maison des associations (cour bitumée)
- Enfouissement des réseaux (place Saint-Etienne)
- Salle Mélusine (étanchéité terrasse)
- Gymnase (vestiaires et douches)
- 3 parkings et aménagements connexes
- Signalétique, panneaux lumineux et marquages au sol
- Restructuration du parc public, des toilettes et des grilles
- Illuminations de Noël
- Fleurissement et plantations
- Abat-sons de l'église
- Rénovation de la mairie et de la salle Saint-Sulpice
- Organisation des rythmes scolaires
- Réaménagement des garderies
- Rénovation, mise aux normes et sécurisation aux abords des écoles
- Gestion informatisée des garderies et de la cantine
- Election du Conseil Municipal Jeunes
- Nouveau bulletin municipal, site Internet, application mobile,
- Transformation du CCAS en CIAS
- Aménagement et entretien du Tripoulin
- Diagnostic assainissement
- Restauration de chemins de randonnées et réalisation du plan
- Forum pour les associations locales, jumelages renforcés,
- Obtention du label "ville active et sportive"
- Maîtrise des finances
- Diagnostic de territoire (association de commerçants créée) et de sécurité
- Diagnostic de réhabilitation des halles
- Maîtrise de gestion de l'aire d'accueil des gens du voyage
- Constitution d'une réserve foncière

Ce qu'il nous reste à faire :

- Poursuite du désendettement de la ville
- Neutralisation de la fiscalité pour compenser la hausse mécanique des taux
- Installation de caméras de vidéo protection
- Poursuite de l'enfouissement des réseaux et réfection des trottoirs
- Mise aux normes du réseau séparatif eaux usées/eaux pluviales
- Aménagement de la place d'Armes et création d'un parking à la place du Corvette's
- Aménagement du parc public face au château avec extension possible au-delà



Nouvel éclairage public



Etanchéité de la terrasse de la salle Mélusine



Parkings et aménagements connexes



Nouveaux marquages au sol



Restructuration des grilles du parc



Illuminations de Noël



Rénovation de salle Saint-Sulpice



Election du Conseil Municipal Jeunes



Transformation du CCAS en CIAS



Curage du Tripoulin



Restauration de chemins de randonnées et réalisation de plans



Panneaux lumineux

BONNETABLE ENFOUIT SES RÉSEAUX !

Nul n'a pu passer à travers les travaux sans les remarquer. Depuis la rue et la place Saint-Étienne, de l'impasse et la cour de l'Oiselière, de l'avenue du 8 mai jusqu'à la rue de la Gare, la municipalité et le Département ont procédé à l'enfouissement des réseaux électriques, téléphoniques et de l'éclairage public.

Les travaux ont débuté en décembre 2016 et se sont terminés courant juin 2017. L'exercice consistait à renforcer l'esthétisme environnemental en supprimant 770 mètres de câbles aériens. Les 29 poteaux retirés seront recyclés, pour être réutilisés sur d'autres chantiers. En sous-terrain, 75 branchements électriques ont bien entendu été repris. Tous ces travaux ont été réalisés en totale coordination avec le Conseil

Départemental et les entreprises, sans incidence sur l'alimentation électrique pour les habitants du grand quartier concerné. Ils ont d'ailleurs fait preuve de patience durant la durée des travaux. Mais le résultat en vaut la peine.

Ce qu'il faut retenir pour la place Saint Etienne :

- une réfection des places de stationnement en enrobé, avec un nouveau marquage au sol et un

cheminement piéton
 - la plantation de 4 chênes verts
 - 500 mètres de trottoirs réalisés en enrobé
 - 5 passages piétons aux normes PMR (personnes à mobilité réduite)

A ce jour, la participation de la commune de Bonnetable est de 150 000 euros environ sur un total de 460 000 euros engagés.



Les débuts du chantier



Les trottoirs ont été mis à nu



La machine à extraire le vieux bitume



Protection des sorties d'habitations



Enfouissement des câblages



L'eau de pluie n'empêche pas le travail



Désinstallation aérienne



Pose du nouvel enrobé



Nouvel enrobé des trottoirs



Une vision plus claire



Une esthétique retrouvée



Nouveau candélabre

PLACE DU MARCHÉ

LE STATIONNEMENT CONNECTÉ !

La place du Marché propose 35 places de stationnement destinées aux clients des nombreux commerces, banques et professions libérales installés dans le cœur de notre ville.

Cependant, au fil des ans, et au regard des exigences des consommateurs (se garer au plus près du commerce et le moins de temps possible pour trouver une place), il a été constaté une certaine désaffection pour le commerce local, liée à la difficulté de trouver des stationnements. Car bon nombre de places étaient occupées par des voitures « ventouses ».

La municipalité a donc décidé d'aménager et de réglementer la durée de stationnement de huit places de parking, à l'aide d'une gestion à distance et grâce aux nouvelles technologies. En effet, une borne indique le temps maximum autorisé (45 minutes), grâce à un détecteur de présence. En cas de dépassement, le policier intercommunal en est



En cas de dépassement, un SMS est envoyé sur le smartphone du policier

directement informé par un message sur son téléphone portable.

Ces bornes fonctionnent le mardi de 14h00 à 19h00, du mercredi au vendredi de 8h30 à 19h00 et le samedi de 8h30 à 12h00.

Le but ne consiste pas à verbaliser (les amendes étant directement encaissées par l'État et non par la commune !), mais à favoriser la fluidité du

stationnement pour la clientèle de nos commerces de proximité.

Fonctionnement des bornes :

Le cercle : Éteint quand la place est libre, il s'allume en **vert** quand une voiture est détectée puis en **rouge** lorsque le temps de stationnement autorisé est dépassé.

Le compteur numérique : Il décompte en **vert** le temps restant. Arrivé à 0, il compte en **rouge** le temps dépassé.



L'une des 8 bornes de la place du Marché



Le système détecte automatiquement la présence d'un véhicule

VILLE ACTIVE ET SPORTIVE

BONNETABLE OBTIENT LE LABEL DE LA VILLE ACTIVE ET SPORTIVE

Lancé auprès des collectivités locales françaises, le label ville active et sportive a pour ambition de valoriser les communes qui développent des politiques volontaristes, de l'activité physique et sportive sous toutes ses formes, pourvu qu'elles soient accessibles au plus grand nombre. Ce dispositif est un véritable succès !

Le 11 janvier, le comité national s'est réuni et a labellisé Bonnétable pour 2017-2018 avec l'attribution d'un laurier. Deux villes sarthoises seulement ont été récompensées : Bonnétable avec 1 laurier et Allonnes avec 2. Courant Septembre 2016, Marie-Laure Pléver, aidée de David Léguillon et Emmanuel Lavoué a constitué un dossier de candidature pour obtenir cette reconnaissance.

Ce dossier reprend les actions menées par la commune :

- le forum des associations, dont la première édition en 2016 a permis la rencontre du public avec l'ensemble des associations culturelles et sportives. La rentrée est en effet le moment propice pour faire connaître les acteurs associatifs aux familles et créer des liens par un premier contact,
- la mise à disposition de 3 éducateurs formés et diplômés pour la section « multisports » et l'école de football (le mercredi après-midi et durant les vacances scolaires),
- la mise à disposition de 2 minibus pour faciliter les déplacements lors des rencontres sportives, stages et manifestations,
- les temps d'activité périscolaire (TAP), avec un maintien de la gratuité et une mise à disposition d'employés communaux dotés de compétences sportives (découverte du judo, tennis de table...),
- le maintien des subventions, malgré la baisse significative des dotations de l'État, volonté des élus de poursuivre l'accompagnement des associations sportives, élément moteur du dynamisme de la commune de Bonnétable.

Les juges prennent en compte l'état des installations et leur entretien.

En 2015, l'installation du Wifi au gymnase a permis aux utilisateurs de valider les licences et de reporter leurs résultats sportifs. La commune a sécurisé la borne Wifi, compte tenu de son utilisation par différents publics. De même, elle a souhaité une traçabilité des accès à Internet par la remise d'un code à chaque section afin d'assurer une exigence réglementaire.



Emmanuel Lavoué, Marie-Laure Pléver et David Léguillon

La ville de Bonnétable entretient l'ensemble de ses infrastructures. Chaque année, elle leur prévoit un budget d'investissement et un coût de fonctionnement. L'ensemble est plutôt récent, mais des travaux de maintenance régulière sont nécessaires en peinture, remplacement douches gymnase (2016), etc...

L'investissement prévu en 2016-2017 concernait la réfection du sol du gymnase en résine. Celui-ci n'était plus aux normes préconisées pour l'absorption des chocs, de même qu'une protection murale antichoc a été prévue pour la pratique du Handball.

Ils s'intéressent aussi à l'innovation !

Par exemple, ils ont vérifié que le développement du sport féminin existe, grâce une équipe féminine qui a vu le jour dans les sections football et handball.

Pour l'ensemble des sections, ils contrôlent la volonté de répondre à différentes valeurs, et à ce qu'elles soient respectées par chacune :

- la santé (bien se nourrir, respecter les repas, bien s'hydrater, sensibilisation sur la drogue, l'alcool),
- l'engagement (présence à l'entraînement, objectif et suivi pour la saison, respect du matériel, sensibilisation à la sécurité routière),
- l'environnement et la sensibilisation au tri, ne pas jeter de papier ou bouteille par terre,
- le fair play (esprit du jeu, respect de l'adversaire, améliorer relation parent-éducateur),
- les règles de jeux et arbitrages,
- et enfin la culture du sport pratiqué.

Ainsi, licenciés, parents et éducateurs se soumettent au projet club et en respectent les différentes règles. Pour la section football, un permis à point a même été élaboré !

Adjointe aux associations, Marie-Laure Pléver est fière de ce label. Il valorise le fort tissu associatif et sportif de Bonnétable, notamment à travers les différentes sections de la Patriote. Ce laurier récompense également l'ensemble des bénévoles qui travaillent dans l'ombre, comme les éducateurs et les présidents qu'il motive. Il constitue un signe de reconnaissance pour toutes les sections sportives. Il traduit la volonté des élus de faire reconnaître notre territoire, de montrer du doigt les efforts que la commune consent à travers les différents investissements pour l'entretien et le renouvellement des structures.

UNE APPLICATION MOBILE POUR BONNÉTABLE

Disponible sur
App Store



Disponible sur
Google play

Depuis le printemps, vous pouvez télécharger l'application dédiée à Bonnétable sur votre smartphone ou votre tablette. Elle a été créée afin de permettre à tous d'accéder aux principaux services en ligne de la mairie et, ainsi, améliorer la communication entre les élus et les Bonnétabliens. La grande nouveauté consiste en une rubrique où vous pouvez faire part de vos suggestions. Elles seront alors transmises directement à l'élu concerné.

MA MAIRIE

- Les horaires d'ouverture
- Les numéros utiles (urgences ..., aide à la personne, dépannages)
- Les élus et leurs attributions

ECOLES

Vous retrouverez des informations sur les écoles publiques et l'école privée. Une rubrique "cantine" pour accéder aux menus et à la plate-forme de paiement en ligne.

Une présentation du Conseil Municipal Jeunes.

GUIDE PRATIQUE

Vous accédez à la liste des professionnels et des associations et leurs coordonnées, répartis en six domaines :

- Associations
- Commerçants
 - Artisans
 - Entreprises
- Professionnels de santé
 - Office de Tourisme

DÉMARCHES

Elle contient des liens vers des sites officiels pour vos démarches administratives que vous soyez un particulier, un professionnel ou encore une association.

CINÉMA

L'affiche du film et les horaires des prochaines séances

JOURNAL MUNICIPAL

Consultez le dernier bulletin municipal "Bonnétable Point Com".

COMMUNIQUER AVEC LA MAIRIE

Cette rubrique a pour but de développer la collaboration entre les Bonnétabliens et les élus, de permettre à chacun de faire part de ses suggestions, de signaler un événement ou encore de féliciter pour une action. Vous pouvez prendre une photo et nous la poster directement avec votre commentaire. Suivant le sujet abordé, le message sera transmis à Mme Gouet (DGS) et à l'élu concerné suivant les compétences qui lui sont attribuées.



SÉCURITÉ

Vidéoprotection et mise sous alarme des bâtiments communaux : deux atouts pour la sécurité des Bonnétabliens

La Commune de Bonnétable s'est engagée, en début de mandat, à garantir la sécurité de tous les habitants et à lutter contre les incivilités.

C'est maintenant chose faite avec le déploiement de 17 caméras réparties dans toute la ville cet été !

Des secteurs plus sensibles et à risques ont été identifiés, via une étude menée par la gendarmerie courant 2015/2016, en partenariat également avec le policier intercommunal.

C'est par exemple le cas du jardin public où la commune constate de nombreuses incivilités très régulièrement...

Parallèlement, l'ensemble des bâtiments communaux seront mis sous protection, soit par la mise en place de caméras (comme par exemple le gymnase ou la salle mélusine), soit par l'installation d'une alarme avec détection d'intrusion et surveillance à distance par le biais d'une société de télésurveillance.

En quoi cela consiste-t-il ?

Dans le respect des libertés individuelles, 17 caméras assureront la protection des installations publiques et de leurs abords jour et nuit. Ces dispositifs sont reliés à un centre de supervision installé au sein de la Mairie.

L'accès au centre de supervision est réservé à des agents agréés par le procureur de la République et le préfet, ainsi qu'au policier intercommunal



et liés par le secret professionnel. Les images sont conservées pendant un délai de 7 jours au-delà duquel elles sont détruites, sauf en cas de saisie judiciaire dans le cadre de la poursuite d'infractions.

Quel est l'objectif de ce déploiement de caméras ?

Doter la ville de caméras permettra, à terme, de réduire les petites incivilités qui nuisent au cadre de vie et qui, en s'additionnant, génèrent un coût non négligeable pour la collectivité : dégradations, vols, tags...

Les caméras ont-elles le droit de filmer le domaine privé ?

La vie privée des habitants restera respectée. En effet, le dispositif de vidéo protection n'empiète pas sur les libertés individuelles. Les caméras filment uniquement le domaine public. Un système de filtres occulte tous les espaces privés assurant la protection de la vie privée des riverains. Les images sont automatiquement enregistrées puis détruites (écrasées) au bout de 7 jours lorsque qu'il n'y a pas de dépôt de plainte ou d'incident détecté. Aucun stockage n'est réalisé passé ce délai. Les images sont consultables *a posteriori* par la Police intercommunale ou par la gendarmerie, uniquement sur réquisition.



Quelles sont les obligations pour la commune ?

La procédure d'installation des caméras est soumise à une autorisation du Préfet. Cette dernière a été accordée par arrêté de Madame la Préfète de la Sarthe, en date du 22 février 2017.

Par ailleurs, la Commune installera des panneaux d'informations « Etablissement placé sous vidéo protection » sur chaque site concerné, ainsi qu'aux entrées de ville.

Quel coût pour la commune ?

Le coût d'installation total de la vidéo protection et de la mise sous alarme des bâtiments communaux est estimé à environ 147 000 euros hors taxes. L'État a versé 15 100 euros, via le fonds interministériel de Prévention de la Délinquance, correspondant à 50% du coût, mais uniquement pour la sécurisation des écoles.

Et pour les écoles ?

L'école élémentaire publique se verra dotée de 5 caméras qui filmeront en permanence les entrées et sorties du bâtiment, côté place d'Armes, mais également rue Brombacher et rue Georges Clémenceau.

Cela permettra de sécuriser les entrées et sorties, ou bien de renforcer la sécurité de ses abords (lutter contre les tags, tentative d'intrusion de personnes étrangères à l'établissement). Aucune

caméra ne filmera les lieux de vie des écoliers (cour, classe, cantine,...). Par ailleurs, un portier vidéo sera installé à l'entrée de l'école pour sécuriser l'accès à la garderie.

L'école maternelle sera, elle, mise sous alarme avec détecteur de présence afin de sécuriser les personnes et prévenir les atteintes aux biens.



STOP CAMBRIOLAGES

En cette période estivale et de départs en vacances, le groupement de gendarmerie de la Sarthe souhaite sensibiliser les particuliers et les commerçants pour les aider à

se prémunir des cambriolages. Il lance une application nommée « Stop Cambriolages » pour les téléphones mobiles. Gratuite et installée à partir d'un smartphone,

elle vient compléter les dispositifs déjà mis en œuvre au quotidien par la gendarmerie.

Vous pouvez la télécharger sur <http://www.01net.com/telecharger/linux/Loisirs/fiches/123600.html>

COMPTES 2016

Et budget 2017

Pour 2017, nous sommes satisfaits de vous annoncer **une nouvelle baisse des taux d'imposition communaux de 0,4% après celle votée en 2015 de moins 4% et, pour 2016, de moins 1%**. Certains d'entre nous pourrons dire que les baisses des taux en 2016 et 2017 sont peu significatives. Mais il suffit de constater ce qui se produisait en général dans le passé : des hausses moyennes de 1 à 2% par an, soit + 8% sur un mandat de 6 ans, contre moins 8% (objectif fixé à ce jour pour notre mandat en cours), ce qui ferait un écart de plus de 16% sur 6 ans !

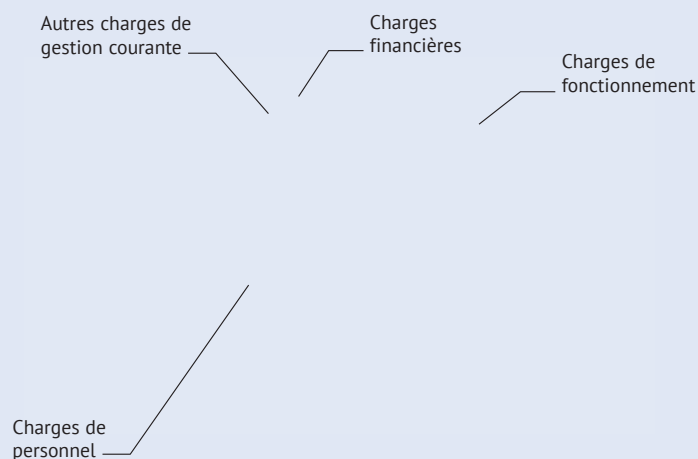
Car, en effet, les efforts de gestion et de réorganisation des services, engagés dès notre élection, continuent à porter leurs fruits. Et il a semblé logique à notre conseil municipal d'en faire « bénéficier » la population.

L'argent public devient rare et donc cher. Et les subventions accordées par nos divers partenaires se raréfient aussi. Par ailleurs, les dotations accordées par l'État continuent à diminuer, au titre de l'effort imposé aux communes pour le « redressement des finances publiques ».

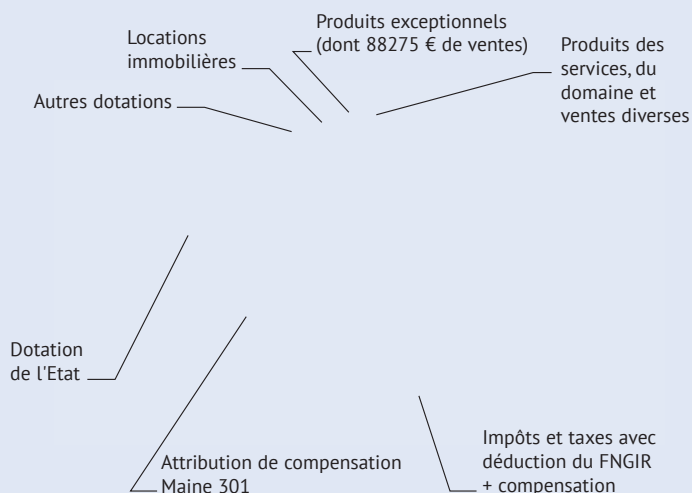
Dans ce contexte difficile, nous avons réussi à réduire à nouveau en 2016 nos charges de personnel, ainsi que l'ensemble des charges de fonctionnement. C'est ce qui nous permet de compenser la baisse des dotations de l'État et d'éviter une hausse des taux d'imposition de la taxe d'habitation, comme de la taxe foncière. Grâce à cela, nous avons dégagé une épargne brute de 974 000 euros, presque équivalente à celle de 2015 (952 000 euros). Avec elle, nous sommes capables de faire face

à nos remboursements d'emprunts très importants (plus de 1 500 euros par jour). Toutes ces mesures nous autorisent aussi la réalisation des investissements ambitieux, sans nouvel emprunt. C'est le cas pour les caméras de vidéo-surveillance, les bornes de parking autogérées place du marché, l'aménagement des abords de la mairie, de la place des Halles, ...

■ DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT



■ RECETTES DE FONCTIONNEMENT



DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	Réalisé 2015	Réalisé 2016	Prévisions 2017
Charges à caractère général	709 127	722 498	848 240
<i>dont</i>			
<i>fluides</i>	(246 616)	(231 430)	(242 300)
<i>fournitures d'entretien, petit équipement et voirie</i>	(100 597)	(89 857)	(97 300)
<i>entretien, maintenance et réparation des bâtiments et matériels</i>	(137 516)	(167 689)	(286 890)
Charges de personnel	1 295 814	1 282 842	1 334 200
Autres charges (indemnités, service incendie, subventions aux associations)	271 293	297 132	359 400
Intérêts des emprunts	144 130	134 393	135 000
DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	2 420 364	2 436 865	2 676 840

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	Réalisé 2015	Réalisé 2016	Prévisions 2017
Produits des services, du domaine et ventes diverses	94 547	95 409	74 380
Impôts locaux et compensation	1 638 123	1 567 513	1 562 011
Attribution de compensation Maine 301	459 692	459 692	459 692
Dotation de l'Etat (avec déduction du FNGIR)	988 046	963 917	966 381
Autres dotations (Département, Commune, SDIS) et autres produits	103 137	154 746	153 976
Locations immobilières et recettes exceptionnelles	93 062	169 761	61 300
RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	3 376 608	3 411 038	3 277 740

DEPENSES D'INVESTISSEMENT	Réalisé 2015	Réalisé 2016	Prévisions 2017
Equipements, matériels, mobiliers	567 071	673 105	1 847 605
Remboursement capital emprunt	311 176	306 838	300 500
DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT	878 248	979 943	2 148 105

RECETTES D'INVESTISSEMENT	Réalisé 2015	Réalisé 2016	Prévisions 2017
Subventions perçues	125 509	8 638	256 883
Court terme fonds de compensation de la TVA	0	0	300 000
Fonds de compensation de la TVA	173 454	83 667	88 000
Taxe locale d'équipement	0	0	0
Taxe d'aménagement	15 005	9 854	0
Dépôts et cautionnement	0	0	500
Excédent capitalisé	403 775	358 495	887 503
RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT	717 744	460 654	1 532 886

ETAT RECAPITULATIF	Réalisé 2015	Réalisé 2016	Prévisions 2017
Recettes réelles de fonctionnement	3 376 608	3 411 038	3 277 740
Dépenses réelles de fonctionnement	2 420 364	2 436 865	2 676 840
Résultat réel de fonctionnement (Epargne brute)	956 244	974 172	600 900
Excédent de fonctionnement N-1	406 021	762 011	595 213
Résultat réel de fonctionnement cumulé	1 362 265	1 736 184	1 196 113
Recettes réelles d'investissement	717 744	460 654	1 532 886
Dépenses réelles d'investissement	878 248	979 943	2 148 105
Résultat réel d'investissement	-160 504	-519 289	-615 219
Déficit d'investissement N-1	-396 329	-315 074	-580 894
Résultat réel d'investissement cumulé	-556 833	-834 362	-1 196 113
Excédent cumulé	805 432	901 821	0

LES HALLES

AU CŒUR HISTORIQUE DE BONNÉTABLE !

Construites au cœur historique de notre commune, les Halles sont en rénovation pour y accueillir l'École de Musique et de Danse Intercommunale (EMDI). Initié par Maine 301, le projet est désormais suivi par la communauté de communes Maine Saosnois.

Les travaux de rénovation des Halles, Place d'Armes à Bonnétable, ont débuté en fin d'année 2016.

complètement abîmée par le temps et qui n'était pas d'origine, et l'opération de désamiantage qui a été réalisée pendant les vacances de Noël.

La première phase a consisté en la démolition des intérieurs, de l'extension côté parking qui était

La démolition de l'extension permet de retrouver les Halles comme à leur origine. De plus, les allèges





Piquetage



Façade avec dégrossi



Montage de l'extension



Avant intervention façade



L'extension de profil



Façade horloge



Façade échafaudée avec dégrossi



Suppression des allèges

ont été supprimées pour redonner complètement cet aspect d'ouverture et de transparence des Halles.

La deuxième phase, démarrée dès janvier 2017, comprend toutes les autres opérations de rénovation, dont l'extension en verre. En effet, les surfaces offertes par le bâtiment ne sont pas suffisantes pour couvrir l'ensemble des besoins de l'École de Musique et de Danse Intercommunale (EMDI).

Le rez-de-chaussée accueillera une grande salle adaptée à la pratique de la danse, avec un plancher spécifique et des vestiaires avec douches pour

le confort des danseurs. L'extension comprendra l'accueil, l'escalier, l'ascenseur et les sanitaires.

Le premier étage sera dédié à la musique avec des salles d'instrument, une autre dédiée à la formation musicale et un studio pour la musique amplifiée, de même dimension, puis le bureau de la direction et la salle des professeurs. L'espace d'attente conservera les colombages existants.

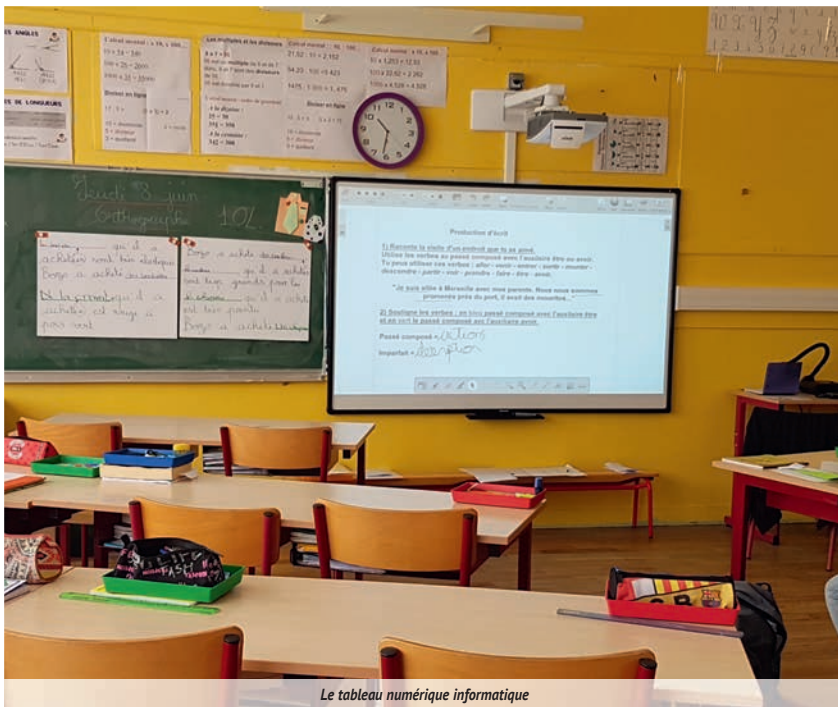
Le second étage, où nous avons préservé un maximum d'éléments patrimoniaux, servira à la fois de local technique et de rangement.

Actuellement, les travaux se déroulent sans encombre. Aussi peut-on espérer une fin des travaux pour la fin de l'année.

Cette opération, estimée à ce jour à 1 700 000 euros hors taxes, sont financés à hauteur de 60% par l'État, la Région et le Département.

Ces travaux seront complétés de la rénovation totale de la place d'Armes par la commune de Bonnetable et la création d'un parking de 22 places. Ils nécessitent la déconstruction de l'ancien café « Le Corvette's » et la partie arrière de l'ancienne poste, dont les immeubles viennent d'être rachetés par la commune.

ÉCOLES PUBLIQUES



Le tableau numérique informatique

Les classes de CM2 des écoles publique et privée, dotées de tableaux numériques

Depuis cette année scolaire, l'ensemble des classes de CM2 sont dotées de trois tableaux numériques interactifs (TNI) : 2 pour l'école publique et 1 pour l'école privée du Sacré-Cœur. Ces équipements font de Bonnétable une commune à la pointe de la technologie en matière d'éducation.

Chaque TNI se compose d'un tableau blanc, d'un vidéo projecteur ultra courte focale, d'un clavier et d'une souris sans fil à longue portée. Les élèves bonnétabliens bénéficient de ce que

l'informatique offre de plus performant en matière d'outil pédagogique.

Désignée « Territoire innovant au niveau des usages numériques », l'ex-Communauté de Communes de Maine 301 est à l'initiative de ce projet et de 50% de son financement. L'autre partie a été financée par le Conseil Départemental, dans le cadre d'un Contrat de Développement Local.

Depuis plusieurs mois, les élèves et les enseignants se familiarisent donc avec ce nouvel outil. Les élèves affichent beaucoup d'enthousiasme lors des cours grâce au côté interactif. Cela permettra aux écoliers de s'ouvrir à l'école de demain et leur faciliter l'accès aux outils numériques.

Élus, parents et enseignants travaillent pour favoriser le « bien-vivre ensemble » à l'école élémentaire

La société doit affronter la gestion quotidienne de la violence verbale de certains élèves et de quelques bagarres en marge. Face à cela, la volonté d'harmoniser les règles au niveau des temps scolaires et périscolaires. Un groupe de travail s'est créé pour mener ces réflexions. Il est constitué d'enseignants, de représentants de parents d'élèves, ainsi que de Rose-Marie GUILLOPE, adjointe à la mairie de Bonnétable, accompagnée de Marie MONCEAU et David LEGUILLON, animateurs jeunesse. Leur objectif consiste à favoriser le bien-vivre ensemble au sein de l'établissement scolaire pour développer un climat scolaire serein.

La volonté de tous ces acteurs est d'avoir un discours commun envers les élèves. Peu importe le moment de la journée : il faut les amener à réfléchir collectivement à la manière de mettre en place des valeurs de respect entre élèves et envers les adultes, au sein de l'école.

Le groupe de travail a pour objectif de mettre en place, pour l'année 2017-2018, un véritable projet d'école basé sur le bien-vivre ensemble. Il contient des actions concrètes, mêlant les enseignants, les élèves, les parents, les animateurs des TAP et de la garderie, mais aussi le personnel de la cantine.

Les fêtes des écoles en images...



Ecole publique - Beaucoup de monde à la kermesse de fin d'année



Kermesse au Sacré Cœur



Les petits de maternelle en représentation

Les bâtiments des écoles sécurisés à partir de la rentrée scolaire 2017

La municipalité de Bonnétable travaille depuis environ un an sur un plan de sécurisation des bâtiments communaux (ateliers municipaux, gymnase, salles municipales...) dont les écoles. Ces dernières semaines, elle a dû malheureusement faire face, une nouvelle fois, à des actes d'incivilité à proximité de l'école élémentaire située Place d'Armes. Ce qui est intolérable !

Aussi, pendant les vacances scolaires, 4 caméras seront installées aux entrées et sorties de l'école élémentaire. Un interphone sera également installé au portail de l'école élémentaire, destiné uniquement à l'accès à la garderie.

À l'école maternelle, une alarme va être mise en place afin de sécuriser le site. L'école du Sacré Cœur va également se doter d'un interphone à partir de la rentrée prochaine, entièrement financé par l'OGEC.

Le Conseil Municipal des Jeunes en action !

Le Conseil Municipal Jeunes (CMJ) est composé de 27 enfants de CM1 et CM2 élus et issus des deux écoles de la commune de Bonnétable.

Voici quelques réponses des enfants à la question : "Pourquoi vous êtes-vous présentés au CMJ ?"

- Pour connaître le fonctionnement de la mairie
- Faire des choses pour améliorer la ville
- Pour donner notre avis
- Pour la santé de notre ville
- Pour apprendre d'une autre manière tout en s'amusant

Les élus du CMJ sont répartis en trois commissions qui travaillent sur des thèmes différents.

- **La commission « ville et environnement »** est chargée des sujets en lien avec la nature et



La Commission Citoyenneté - Solidarité - Communication

réfléchit à certaines problématiques constatées sur la ville de Bonnétable.

- **La commission « sport, culture et animation »** va s'occuper de créer des animations culturelles et sportives pour les enfants et les habitants de la commune.

compris des personnes en difficultés, et qui favorisent le vivre-ensemble et l'entraide.

"Nous vous ferons part de nos projets tout au long de l'année grâce aux différents moyens de communication qui existent sur la commune : panneaux lumineux, application smartphone, site Internet... Merci du soutien que vous nous apporterez dans nos projets."



Nous travaillons sur plusieurs projets

COMMISSION « CITOYENNETÉ – SOLIDARITÉ-COMMUNICATION »

Le groupe est encadré par Amélie Lecas, adjointe au maire.

"Nous travaillons sur plusieurs projets :

- **La commission « citoyenneté, solidarité et communication »** travaille sur des projets d'amélioration du quotidien de tous les citoyens, y

- La collecte pour la banque alimentaire de Bonnétable qui se déroulera les 25 et 26 novembre 2017.
- L'organisation du Téléthon qui aura lieu en décembre 2017, en



Le Conseil Municipal Jeunes



Le logo créé par le Conseil Municipal Jeunes

collaboration avec l'adjointe aux associations.

- Les droits de l'enfant et l'UNICEF, notre projet prend forme autour d'un jeu-concours.
- Le thème du handicap dont les chiens guides d'aveugle, afin de sensibiliser la population sur ce thème."



En visite à la banque alimentaire

COMMISSION "VILLE ET ENVIRONNEMENT"

Le groupe est encadré par Geneviève Bellanger, adjointe au maire.

"Nous voulons réaménager le parterre de l'école maternelle. Nous l'avons mesuré et vérifié son orientation : c'est important pour choisir les plantes.



Les premières plantations



Mesures pour le parterre de l'école

Nous sommes allés à la serre des ateliers municipaux de Bonnetable semer des fleurs et nous attendons qu'elles poussent, ensuite nous les planterons dans le parterre. Nous voulons aussi y mettre un hôtel à insectes."



Les premières plantations



Semis des fleurs

COMMISSION ANIMATION, SPORTS ET CULTURE... DES IDÉES PLEIN LA TÊTE !

Le groupe est encadré par Rose-Marie Guillopé, adjointe au maire.

"Nous nous sommes réunis à plusieurs reprises et avons émis plusieurs projets : le lancement d'un concours « Dessine-moi ta commune » auprès des enfants. Nous avons des idées à destination des équipements sportifs, en tenant compte des besoins des jeunes Bonnetabliens, ou bien encore une chasse aux trésors dans la commune."

Sans oublier le projet d'organisation d'une journée de la citoyenneté et de la jeunesse par l'ensemble des élus du Conseil Municipal Jeunes.

Par ailleurs, sur invitation du sénateur maire Jean Pierre Vogel, les membres du Conseil Municipal Jeunes se rendront au Sénat en octobre prochain, pendant les vacances scolaires.



La Commission animation-sport-culture

ÉCOLE DU SACRÉ-CŒUR

Ça bouge !



Le Sacré-Cœur en journée sportive

Journée sportive

Le 16 mai, les élèves de maternelle se sont rendus à Saint-Calais et ceux du cours élémentaire à la Ferté-Bernard pour vivre une journée sportive avec les écoles privées du réseau. Sous un soleil radieux, ils ont vécu différentes activités (courses, lancers, jeux de coopération, ...). La journée s'est achevée par une chanson et un flashmob ! Une belle journée durant laquelle les élèves se sont dépassés !

Projet « En avant la musique ! »

Tout au long de l'année scolaire 2016-2017, le projet pédagogique s'est concentré autour de la musique. Dans chaque classe, les élèves ont pu découvrir les instruments de musiques et quelques grands compositeurs. Une matinée a été proposée en mars pour pratiquer l'écoute musicale, fabriquer des instruments, mais aussi chanter en cœur. Hélène, de l'école de musique intercommunale, est intervenue pendant plusieurs semaines pour travailler autour des rythmes. Le projet



En avant la musique

s'est ponctué au mois de juin par un voyage scolaire à Angers. Les élèves y ont découvert la Galerie Sonore, où ils ont pu expérimenter différents instruments du monde. L'après-midi, au Musée des Beaux-Arts d'Angers, ils ont pratiqué des activités qui liaient musique et peinture. Enfin, la kermesse a permis de présenter aux familles des danses, des chants et des rythmes vécus en classe. Un beau projet qui alimente le bagage culturel de tous les enfants.

Rentrée scolaire 2017

A la rentrée prochaine, l'école du Sacré-Cœur conservera ses 3 classes multi-niveaux, permettant ainsi de s'adapter au rythme de chacun mais également de développer la coopération et



Je fabrique mon instrument

l'autonomie. Les effectifs sont en hausse puisque l'établissement accueillera une dizaine d'élèves supplémentaires. Les projets de l'année scolaire 2017/2018 ne sont pas encore finalisés, mais nous poursuivons celui d'« Habiter notre école » afin de la rendre toujours plus belle, d'aménager notre potager et de relancer la réflexion avec la maison de retraite de Bonnetable.

Le Sacré-Cœur en travaux !

Après l'installation d'un nouveau bloc sanitaire en 2015, l'école continue de se moderniser. Durant l'été 2017, la toiture, ainsi qu'une salle de classe, vont être rénovées. Cela permettra d'accueillir les élèves dans de meilleures conditions. Ces travaux ne seraient pas possibles sans l'engagement des familles : un grand merci à toutes celles qui s'investissent pour offrir un environnement toujours plus agréable !

Nous découvrir ?

Retrouvez l'école sur son site Internet <https://sacrecoeurbonnetable.jimdo.com/> ou sur sa page Facebook « Ecole privée du Sacré-Coeur de Bonnetable ».

TWISTRINGEN

40 ANS DE JUMELAGE AVEC BONNÉTABLE !

La date était retenue depuis un an : à l'Ascension prochaine, ceux de Bonnétable viendraient en Allemagne pour fêter ensemble le jubilé du jumelage. C'est donc avec le faste qu'on peut imaginer de nos cousins germains que les festivités ont eu lieu en mai. Pour la deuxième année consécutive, le beau temps était aussi de la partie !

Vingt-quatre heures de trajet pour deux mille kilomètres de voyage en 4 jours, c'est beaucoup pour l'organisme. Mais il en aurait fallu bien davantage pour décourager les quelques 130 personnes parties en

car pour Twistringen en mai dernier. L'enjeu était de taille : fêter comme il se doit le 40^e anniversaire du jumelage avec Bonnétable. Parmi elles, des instigateurs de cette amitié, des pompiers, des vétérans du football, des handballeurs mais aussi des judokas.

Les deux bus étaient attendus à la mairie de Twistringen, où le traditionnel accueil de ceux retrouvant leurs correspondants, anciens ou nouveaux, est toujours chargé d'émotion. Les discours des adjoints municipaux respectifs et des présidents de



Cérémonie amicale au centre de secours allemand



Salle comble et public ravi



L'Allemagne développe la méthanisation



La fière équipe des vétérans du foot



Pause goûter et boisson chaude



Des barbecues géants

accompagné de charcuterie, pommes de terre et sauce hollandaise ! On peut ensuite savourer un temps de repos dans le car du retour, avant de prendre le goûter sous forme d'un délicieux gâteau au sucre et d'une boisson. Pour le novice, le rythme est élevé. Il faut maintenant se rendre place de Bonnétable où les officiels plantent le pommier "Roscoff", apporté par les Français en signe d'amitié à nos amis allemands. Le lendemain naîtra d'ailleurs une légende qui raconte maintenant que 2 pommes ont poussé durant la nuit !

La cérémonie suivante concernait les pompiers dont les liens remontent à fort longtemps. Dans cette corporation, l'entraide et l'unité ne sont pas de vains mots. Qu'importe la distance ou la barrière de la langue, on sent immédiatement que des sentiments bien plus profonds unissent les soldats du feu. Président du Service départemental d'incendie et de secours de la Sarthe (SDIS) depuis 20 ans, le sénateur maire Jean Pierre Vogel n'a pas manqué de se rendre à l'inauguration de leur soirée. Visite des locaux, découverte des nouveaux

comité ont fait place à l'annonce du programme. Puis, chacun a pu passer l'après-midi dans sa famille pour quelques heures de repos. Car la soirée fut ensuite festive, là-bas, place de Bonnétable. Entre remise de cadeaux, barbecue et animation musicale.

Le vendredi, ceux qui n'avaient pas opté pour une visite de Brême se sont rendus dans la plus grande ferme productrice d'asperges. En effet, on ne se rend pas à Twistringen sans goûter aux succulentes *asparagus officinalis* sous toutes les formes : potage velouté, entrée froide ou chaude, plat



Un aperçu des asperges servies



Tout un symbole

matériels, là aussi discours, remise de trophées, de cadeaux, verre de l'amitié. On murmure que la fête s'est terminée tard dans la nuit... Pour les autres, les plus sages ou les plus fatigués, ce fut un dîner dans les familles.

Samedi matin, toujours sous un beau ciel bleu et ensoleillé, avec presque trop de chaleur, nos footballeurs vétérans avaient rendez-vous avec leurs homologues pour une revanche de la partie de l'an dernier. Soleil ? Fatigue ? On ne saura jamais pourquoi les Français, si brillants en 2016 et fiers d'une victoire 2 à 7, se sont effacés cette fois par 3 à 2. Mais qu'importe le score pourvu qu'on ait l'ivresse de la rencontre !

Mais le temps passe. L'heure tourne. Avec eux l'idée qu'il faut refaire ses valises en vue d'un départ qui approche. Dans les familles d'accueil, on veille à ce que personne n'oublie

quoi que ce soit. On a préparé des présents à ramener pour les Français. Le rendez-vous du soir est à l'ancienne briqueterie. Une friche industrielle comme on dit. Sauf que celle-là a été sauvée du naufrage de la ruine et qu'elle retrouve même une seconde vie. Aménagée, mise aux normes, décorée, elle abrite désormais banquets, noces et fêtes comme le barbecue géant qui se prépare !

Près de 300 convives sont installés au pied d'une scène où joue un groupe de jeunes, en attendant que le premier adjoint allemand entame les discours officiels. C'est ensuite Jean Pierre Vogel, en réponse à ce vibrant hommage, qui l'invite avec Heike Harms à lever le voile sur la statue offerte par la ville de Bonnetable. Et elle fait sensation la fée Mélusine, dont on traduit la légende pour nos amis. Et il crée la surprise le sénateur maire, en remettant à la présidente du comité de jumelage

allemand, la médaille d'honneur du Sénat, pour l'ensemble de son travail et son implication depuis toutes ces années.

Ensuite, place à la musique et au repas préparé par d'innombrables bénévoles qui ont confectionné entrées froides, salades, desserts. Place à la fête sous le signe du rock and roll jusqu'à 2 heures du matin. Car il faut bien se rendre à l'évidence : les bus sont là et les chauffeurs prêts pour le retour. Les embrassades n'en finissent pas. On aurait bien repris une bière pour faire durer les choses. D'ailleurs, une fois montés dans les cars, on n'entendra presque personne et on s'endormira avec ses souvenirs. Ceux d'un accueil exceptionnel, dans un environnement d'une incroyable verdure illuminée du soleil. Ceux de la chaleur humaine et d'une convivialité rare. La suite, c'est pour bientôt !



Discours du premier adjoint allemand



Les élus allemands découvrent la fée Mélusine



Jean Pierre Vogel, traduit par Albrecht Hartjens



Une longévité récompensée

FÊTE INOUBLIABLE AU CHÂTEAU

Vers la fin du XIX^{ème} siècle, Sosthène de La Rochefoucauld, duc de Doudeauville et de Bisaccia, par ailleurs personnage national, entreprit une importante restauration de son château, lequel en avait bien besoin après quelques décennies de quasi abandon. La clôture des travaux donna lieu à des festivités que l'on n'imagine plus guère aujourd'hui, que nous relate, le 28 août 1888, un rédacteur du journal La Sarthe, ancêtre du Maine Libre :

La fête donnée hier à Bonnétable par M. le duc de Doudeauville a été assurément l'une des plus belles auxquelles les habitants de la Sarthe aient jamais assisté.

Les populations des environs, qui ont pour le châtelain de Bonnétable une sincère et profonde affection, étaient accourues en foule, mais les visiteurs affluaient aussi du Mans et des villes les plus éloignées ; toutes les voitures disponibles avaient été partout prises en réquisition, et le chemin de fer lui-même n'a suffi qu'à grand-peine à transporter les voyageurs. On peut évaluer à quinze mille personnes au moins la foule qui se pressait dans les allées du parc.

La restauration du château a été accomplie sous la direction de MM. Parent, avec un goût scrupuleux qui leur fait le plus grand honneur. Quand le temps aura un peu atténué la blancheur encore trop crue des pierres neuves, le château de Bonnétable comptera incontestablement parmi l'un des plus intéressants de France.

Le programme de la fête était splendide ; on devine qu'il a été dépassé.

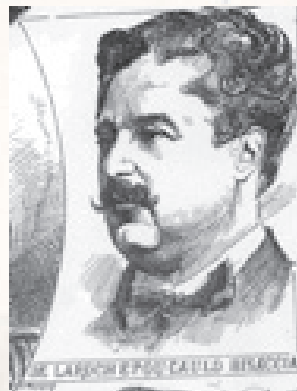
La matinée a été consacrée aux opérations du comice agricole qui, grâce au zèle et à la libéralité de

M. de La Rochefoucauld, est devenu l'un des plus importants de notre département. Après le comice, à midi, le banquet sous une tente dressée dans le parc, de trois cents couverts environ. Il est superflu d'ajouter qu'il a été princièrement servi.

Au dessert, M le duc de Doudeauville a pris la parole pour remercier ceux qui s'étaient rendus à son invitation : *"Je vous suis sincèrement reconnaissant, messieurs, de l'empressement avec lequel vous avez bien voulu répondre à mon appel. Il y a quelques années, quand j'ai entrepris de relever les ruines de cette maison, je vous ai conviés à venir avec moi pendre la crémaillère, je tiens aujourd'hui ma promesse. Arrivé à la fin de ces longs et difficiles travaux, j'éprouve une joie sincère ; j'ai pu, jusqu'au bout, me conformer au principe que j'avais posé au début de cette entreprise. J'ai pu, comme je le voulais, faire de cette restauration une œuvre sarthoise*

et, pour presque tous les travaux, n'avoir recours qu'à nos compatriotes. Je suis heureux de remercier publiquement ici mes collaborateurs."

M. d'Aillières remercie M. le duc de Doudeauville au nom de ses hôtes et, dans une courte improvisation, traite avec la compétence qu'on lui connaît, quelques unes des questions agricoles qui sont à l'ordre du jour. Puis, après la proclamation des lauréats du comice, on s'est rendu dans le parc où, sur une vaste pelouse, des jeux divers étaient installés. Une foule énorme couvrait les pelouses et remplissait les allées. La course des ânes, avec les petits jockeys vêtus de blouses aux couleurs éclatantes a obtenu le plus grand succès. Vers quatre heures, un ballon est parti avec son aéronaute ; après avoir disparu dans un nuage, on l'a aperçu de nouveau dans le lointain et on a pu le suivre longtemps des yeux. Le soir, le parc et le château étaient illuminés a giorno et un dîner réunissait un grand nombre d'invités dans ces merveilleux salons dont Mme la duchesse de Doudeauville faisait les honneurs avec sa grâce souveraine. Un magnifique feu d'artifice a terminé cette journée, qui restera longtemps dans la mémoire des habitants de Bonnétable et de toute la région.



LES PROCHAINS ÉVÈNEMENTS

JUILLET

LUNDI 3 : **Bal**
 MARDI 4 : **Concert Ecole
 Élémentaire**
 MERCREDI 12 : **Don du Sang**
 VENDREDI 14,
 SAMEDI 15 ET
 DIMANCHE 16 : **Rallye Ecurie Le Mans**

AOÛT

LUNDI 7 : **Bal**
 MARDI 8 : **Don du Sang**

SEPTEMBRE

VENDREDI 1^{ER} : **Banquet du Comice
 Agricole**
 SAMEDI 2 : **Cinéma**
 LUNDI 4 : **Bal**
 SAMEDI 9 : **Forum Des Associations**
 VENDREDI 15 : **Repas Asso. Générations
 Mouvement (Canton)**
 VENDREDI 22 : **Cinéma**
 SAMEDI 23 : **Spectacle Asso.Cyclisme**

OCTOBRE

DIMANCHE 1^{ER} : **Repas des Cheveux
 Argentés**
 LUNDI 2 : **Bal**

VENDREDI 6 : **Cinéma**
 DIMANCHE 8 : **Loto Ass. Sports &
 Loisirs**
 SAMEDI 14 : **Repas/Dansant Asso.
 Amicale Des Natifs de
 1947-1948**
 VENDREDI 20 : **Cinéma**
 SAMEDI 21 : **Repas/Dansant Asso.
 Football**
 DIMANCHE 22 : **Concert Ass. Culturelle**
 MARDI 24 : **Repas Asso. Generations
 Mouvement d'IGÉ**
 VENDREDI 27 : **Loto Asso. Cyclisme**
 SAMEDI 28 : **Cinéma**
 DIMANCHE 29 : **Loto Asso. amicale
 de pétanque de
 Monhoudou**
 LUNDI 30 : **Don du Sang**

NOVEMBRE

VENDREDI 3 : **Cinéma**
 LUNDI 6 : **Bal**
 JEUDI 9 : **Repas Asso. Générations
 Mouvement (Canton)**
 VENDREDI 10,
 SAMEDI 11 ET
 DIMANCHE 12 : **Automnale de Peinture
 Asso. Culturelle**
 VENDREDI 17 : **Loto Asso. Générations
 Mouvement du Pays**

Marollais
 SAMEDI 18 : **Repas/Dansant Asso.
 CCJA de Tuffé**
 DIMANCHE 19 : **Concert Société K.PROD**
 VENDREDI 24 : **Loto Asso. Tennis de
 TABLE**
 SAMEDI 25 : **Repas/Dansant Ste
 Barbe Asso. Sapeurs
 Pompiers**

DÉCEMBRE

VENDREDI 1^{ER} : **Cinéma**
 SAMEDI 2 : **Spectacle Communauté
 De Communes Maine
 Saosnois**
 SAMEDI 2 : **Repas Asso. Sports &
 Loisirs**
 LUNDI 4 : **Bal**
 SAMEDI 9 : **Marché De Noël Comité
 des Fêtes**
 DIMANCHE 10 : **Loto Asso. Sports &
 Loisirs**
 JEUDI 14 : **Repas Asso. Générations
 Mouvement
 (Bonnétable)**
 VENDREDI 15 : **Cinéma**
 SAMEDI 16 : **Arbre De Noël Asso.
 Sapeurs Pompiers**
 VENDREDI 22 : **Cinéma**

ILS SE SONT UNIS DANS NOTRE MAIRIE !

LE 12 JANVIER 2017
Khalil OUERTANI et Alexia BEAUDIN
 LE 04 MARS 2017
Sofiane MAKRELOUFI et Aline DELEPIERRE

LE 17 MAI 2017
**Christophe MALLET et Odette
 HERMENEGILDO**

LE 03 JUIN 2017
Philippe DOLBOIS et Catherine AUBRY
 LE 24 JUIN 2017
Nicolas LEFEBVRE et Melissa MELOTTE

A TOUS, NOS VŒUX DE BONHEUR !

NOUS AVONS LE PLAISIR D'ACCUEILLIR...

- **Milano VANDEWALLE**
 NÉ LE 02 JANVIER 2017 À LE MANS
 - **Mia PAUMARD**
 NÉE LE 17 JANVIER 2017 À LE MANS
 - **Clément LECAILLE**
 NÉ LE 20 JANVIER 2017 À LE MANS
 - **Noémie AGEORGES**
 NÉE LE 23 JANVIER 2017 À LE MANS
 - **Ilyès CHRIKI**
 NÉ LE 07 FÉVRIER 2017 À LE MANS

- **Charlotte MARCHAND**
 NÉE LE 09 MARS 2017 À LE MANS
 - **Loann FOSSE**
 NÉE LE 17 MARS 2017 À LE MANS
 - **Jim CALLE BOCAHUT**
 NÉ LE 08 AVRIL 2017 À LE MANS
 - **Augustin TROUILLET**
 NÉ LE 30 AVRIL 2017 À LE MANS
 - **Jules MORGANT VALLÉE**
 NÉ LE 13 MAI 2017 À LE MANS

- **Gabriel LAMBERT**
 NÉ LE 28 MAI 2017 À LE MANS
 - **Margot LARUE-BONNOT**
 NÉE LE 6 JUIN 2017 À LE MANS
 - **Kilyan LAURES**
 NÉ LE 6 JUIN 2017 À LE MANS
 - **Ylenzo BOT**
 NÉ LE 13 JUIN 2017 À LE MANS

NOUS LEUR SOUHAITONS LA BIENVENUE SUR TERRE !



BONNETABLE POINT COM

Mairie de Bonnétable

Rue Maréchal Leclerc - 72110 Bonnétable

Tél : 02 43 29 30 20 - Fax : 02 43 29 16 09 - Email : mairie@bonnetable.fr

www.bonnetable.net

